

Natura 2000

cna
comité national avifaune

Oiseaux et lignes électriques

Sommaire

Bulletin de liaison du Comité National Avifaune
LPO • FNE • RTE • ERDF

n° 5 décembre 2007

Edito par Michel Mure ; CORA, représentant FNE

Scoop : sur «Terre Natura 2000», la vie de l'homme est possible...

Dossier

Natura 2000 2

Comment les agents intègrent
Natura 2000 2

Electrocution

Un balbuzard électrocuté
dans la ZPS « forêt d'Orléans » 3

Les bonnes pratiques

Sauvegarde de l'avifaune dans
la ZPS des Hautes Vosges 3En Camargue, ERDF s'associe
avec les protecteurs des oiseaux 4

Sites internet 4

Les articles qui suivent soulignent l'implication des producteurs et des distributeurs d'électricité dans la conservation de la biodiversité. Celle-ci se développe à divers niveaux : prise en compte des enjeux avifaune lors de travaux, installation de nichoirs, et participation au baguage.

Comme l'a écrit D. Houdard (RTE) dans le numéro précédent «RTE ne saurait se limiter à ces actions pour «se faire plaisir» ou se dédouaner». En effet, la problématique principale reste l'électrocution et la collision, les efforts doivent se concentrer sur celle-ci. Les résultats sur la biodiversité ne pourront être obtenus autrement. La mortalité sur le réseau est trop importante sur les espèces les plus vulnérables pour lesquelles chaque disparition a un impact fort. Les efforts et les résultats progressent, le CNA et les acteurs locaux y contribuent. Pourtant, localement des problèmes persistent dans la mise en œuvre des plans de neutralisation des poteaux dangereux. C'est dans de tels cas que le CNA a tout son rôle. Il doit faciliter le lien entre les interlocuteurs et surtout soutenir les agents locaux de EDF-RTE (mise en œuvre et mobilisation de fonds).

C'est bien connu, l'inconnu fait peur, pour preuve Natura 2000... Combien de réunions houleuses se sont succédées depuis la mise en place du réseau Natura 2000. La cause n'était pas tant le réseau mais bien souvent le manque de communication pour l'expliquer. Aujourd'hui, nombreux sont les exemples de sites Natura 2000 où les activités humaines persistent... la vie continue !

L'acceptation de cet état de fait est primordiale, car elle peut avoir des répercussions sur d'éventuels partenariats lors de la mise en œuvre des actions prévues dans les Docob, mais surtout elle peut favoriser l'adoption de périmètres vastes biologiquement cohérents. En effet, beaucoup de périmètres basés sur le fonctionnement des populations (habitats, alimentation, déplacements) et proposés lors du lancement du réseau Natura 2000, ont subi de forts «grignotages» par crainte de voir telle ou telle activité interdite. Aujourd'hui, qui veut bien l'admettre le sait, il n'en est rien, les lignes électriques, les carrières, les sports de nature, les activités agricoles, bien que parfois mieux maîtrisés, sont présents sur les SIC. Point de «No man's land» !

Pourquoi ? Comment ?

La perte de la biodiversité engagée depuis 2 siècles ne concerne plus uniquement les espèces rares : aujourd'hui, déjà 50% des mammifères européens et 30% des reptiles, poissons et oiseaux sont en danger de disparition. Enrayer les déclins nécessite un travail transfrontalier : préserver les espaces où les habitats et espèces subsistent encore et créer entre les pièces de ce « puzzle de nature » des liens essentiels, les corridors de déplacement des espèces. Face à ces enjeux, la Communauté Européenne a choisi de créer un réseau cohérent de sites désignés pour leur richesse particulière, un patchwork écologique, le réseau « Natura 2000 », soit à ce jour plus de 18000 sites de tous pays (20% de la surface de l'UE).

Deux types de sites

Le réseau Natura 2000 est constitué de deux types de sites.

- Les espaces essentiels à la survie de certains oiseaux rares ou menacés, zones de reproduction, d'alimentation, d'hivernage ou de migration où ces espèces sont présentes en effectifs significatifs. Ces espaces, désignés au titre de la directive Oiseaux CEE 79/409, sont nommés Zone de Protection Spéciale (ZPS° et intégrés au réseau Natura 2000.
- Les espaces essentiels au maintien des autres espèces animales ou végétales et des habitats naturels rares ou menacés sur le territoire européen. Ils sont désignés au titre de la directive Habitats-Faune-Flore CEE 92/43, nommés Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et intégrés au réseau Natura 2000.

Certains espaces d'une richesse toute particulière, sont à la fois l'un et l'autre.

Le document d'Objectifs

La France a choisi une démarche contractuelle sur chaque site, par la rédaction d'un Document d'Objectifs (DOCOB). Ce document d'objectifs correspond à un plan d'action. Il recueille les objectifs et les actions que les acteurs locaux (élus, socioprofessionnels, usagers, associations, administrations) regroupés en comité de pilotage proposent, au terme d'un long processus de réflexion. Cela permet de développer des actions pour préserver le patrimoine naturel remarquable dont ils sont les gestionnaires.

Natura 2000, avifaune et lignes électriques

Ce sont les articles L 414-1 à L 414-7 du code de l'environnement qui définissent la valeur d'un site Natura 2000. Deux cas se présentent vis-à-vis des lignes électriques.

- Si les lignes aériennes existent, l'unité d'ERDF peut faire partie du comité de pilotage et donc participer à l'élaboration du DOCOB et éventuellement bénéficier d'aide financières européennes pour leur neutralisation.
- Si des lignes électriques sont en projet, il y a obligation de mener une étude d'évaluation des incidences de ce futur réseau sur le statut de conservation du site Natura 2000.

Sources :

- exposition Natura 2000 du site FR400-472
- le réseau électrique et les modalités de protection des sites Natura 2000 (LPO PACA)

Comment les agents intègrent Natura 2000

ERDF

Pour ERDF, filiale du groupe EDF nouvellement créée pour gérer les réseaux de distribution, la technologie permet de diminuer les impacts sur l'avifaune. En 2006 sur près de 20 000 km de lignes construites, 16 000 ont été réalisées en souterrain et 3 500 en conducteurs aériens isolés. Seulement 500 km ont été réalisés en conducteurs nus. Sur la même période nous déposons 9 000 km de réseaux aériens. Les études d'ouvrages neufs intègrent le recensement des sites Natura 2000 qui figurent dans l'aire du projet d'étude. Nous avons profité de la mise en place d'un nouveau système d'information cartographique, qui doit être déployé en 2008 et 2009 pour délimiter, de manière exhaustive, l'ensemble des zones de protection. En effet, les ouvrages de distribution ont une tension inférieure à 63 kV et, sauf demande de déclaration publique, ne font pas l'objet de notice d'impact. Nous tenons donc à limiter l'impact des lignes nouvelles, au delà du simple respect de la réglementation. Pour la désensibilisation des lignes existantes en zone Natura 2000, nous privilégions les partenariats locaux avec des associations de protection de l'avifaune telles que la LPO, le CORA... qui nous apportent leur expertise et permettent de mieux cibler les actions à mener, avec des moyens qui ne sont pas extensibles.

RTE

En 2007, 47 % des sites Natura 2000 sont traversés par des ouvrages de RTE. Du point de vue du réseau, cela représente 8.5 % du kilométrage des lignes (soit l'équivalent de 8500 km sur les 100 000 km que compte le réseau RTE). Pour préserver ces milieux naturels, axe majeur de la politique environnementale de RTE, ses agents ont appris à travailler au sein de ces espaces protégés et RTE a mis en place des actions destinées à limiter ses impacts permanents et temporaires, notamment sur l'avifaune.

Diminution des risques de percution des lignes

Pour déterminer les tronçons les plus à risques, RTE prend en compte les Zones de Protection Spéciale du réseau Natura 2000, la présence d'espèces menacées mais aussi les couloirs migratoires et les zones de nidification et d'hivernage.

RTE s'appuie également sur les conseils des experts ornithologues et sur les

sollicitations des associations locales de protection des oiseaux. Une fois les zones identifiées, les agents de RTE équipent ensuite progressivement les tronçons sensibles de dispositifs de protection. Les plus utilisés sont les balises colorées placées sur les câbles. Elles servent à rendre les lignes plus visibles, permettant ainsi aux oiseaux de les éviter. Des leurres de rapaces peuvent aussi être mises en place en haut des pylônes afin d'effrayer certaines espèces d'oiseaux et ainsi les éloigner des lignes. Ces dispositifs permettent de réduire de 65% à 95% les risques d'accidents par collision.

Les impacts temporaires sont maîtrisés au mieux

Lors de la préparation des interventions de maintenance « sensibles pour l'environnement » (élagage, mise en peinture des pylônes,...), les agents de RTE identifient la présence éventuelle d'espaces protégés sur leur zone de travail. Cette identification s'effectue notamment à l'aide d'un outil cartographique informatique permettant de croiser les infrastructures de RTE (lignes électriques et postes de transformation) avec les principaux espaces naturels protégés (Zones Natura 2000, Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, ...).

Les agents contactent également les gestionnaires locaux (DIREN, ...) afin de connaître les contraintes réglementaires particulières de la zone. Ils prennent ensuite les précautions nécessaires compte tenu des espèces d'oiseaux présentes. Par exemple, pour une zone où des espèces nicheuses sont présentes, les entreprises d'élagage évitent la période de nichée pour réaliser une opération de débroussaillage.

Natura 2000 et ailleurs

La majorité des infrastructures de RTE ne se trouvent pas en zone Natura 2000. Pourtant, au-delà du simple respect des exigences réglementaires locales, dans le cadre de sa démarche de certification ISO 14001, RTE s'assure notamment de la maîtrise des impacts de ses activités sur l'avifaune dans le cadre de ses chantiers quel que soit l'endroit où l'entreprise ou un prestataire intervient. Cette attention est d'autant plus forte que le contexte de la zone de travail est sensible. RTE demande ainsi une attention accrue à ses agents dans une zone de travail où est localisée de manière certaine une espèce protégée même si celle-ci ne fait pas partie d'une zone identifiée Natura 2000.

• **Benoît Bourguignon**, RTE

Les bonnes pratiques

Sauvegarde de l'avifaune dans la ZPS des Hautes Vosges, vallée de Munster.

En avril 2006, une concertation locale a eu lieu entre le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'Alsace, la DIREN, la FDSEA du Haut Rhin, les acteurs locaux et RTE autour du projet de remplacement d'un pylône à Haute Tension à Wihr-au-Val (vallée de La Fecht).

L'étude ornithologique réalisée par la LPO dans cette zone Natura 2000 a permis de dresser une liste de 58 espèces « nicheuses », dont 4 (*) – considérées comme patrimoniales – qui présentent un statut de conservation défavorable ou fragile en France.

Parmi ces dernières figure la pie-grièche écorcheur, espèce migratrice fréquentant les prairies humides de la vallée de la Fecht.

Les sorties effectuées sur le terrain ont permis d'identifier deux couples nichant dans un périmètre rapproché des travaux envisagés, avec notamment la présence dans l'emprise du pylône existant d'un roncier, site de reproduction privilégié de la pie-grièche écorcheur.

.../...



Balbuzard électrocuté - photo : Agence ERDF Orléans ©

Electrocution

Un balbuzard électrocuté dans la ZPS « forêt d'Orléans »

L'oiseau, originaire de la forêt d'Orléans, et apparemment âgé de deux ans a été trouvé mort, accroché sur un isolateur électrique, à environ 12m du sol. Il tenait dans ses serres un poisson identifié par l'ONC comme un mulot « de mer » dont la tête avait déjà été dévorée et était suspendu par les ouies. La proie a été estimée à 0,40cm et 1kg. D'après le technicien ERDF

il est fort probable que la queue du poisson a été accidentellement mise en contact avec la ferrure du perchoir ce qui a entraîné un court-circuit immédiat. Ces lignes véhiculent du 20.000 volt. Il est, par ailleurs, très rare que des nids soient localisés sur ce type de ligne ; en revanche il arrive souvent d'en trouver sur les lignes de 90.000 volt dont l'architecture est plus propice au maintien de nids. Suite à cet incident des contacts directs ont été établis entre l'ONCFS, l'ERDF et le Groupe Pandion afin de surveiller et recenser d'éventuels d'autres incidents du même type dans la région.

• **François Baillon**, Ornithologue IRD
Groupe Pandion, akwazena@wanadoo.fr

Au vu de l'importance de ce roncier pour l'avifaune, il a été convenu qu'à l'issue des travaux de reconstruction, on procède soit à sa transplantation, soit à la reconstitution d'un buisson d'arbustes épineux : prunelliers, aubépines, ... dans l'empatement du nouveau pylône. C'est cette dernière action qui va être réalisée prochainement par les élèves du Lycée Horticole du Pflixbourg (situé sur la commune voisine de Wintzenheim) dans le cadre d'un atelier « espaces ruraux » en travaux dirigés. Elle viendra compléter les mesures de précaution prises par RTE au cours du chantier pour un meilleur respect des enjeux biologiques ou écologiques des espaces naturels concernés.

(*) la Cigogne Blanche, le Martin Pêcheur d'Europe, la Pie Grièche Ecorcheur et l'Hirondelle rustique. Les 3 premières citées sont inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

• Etienne Serres, RTE
Christian Braun, LPO Alsace

En Camargue, EDF s'associe avec les protecteurs des oiseaux

Le 4 octobre 2007, EDF, le parc naturel régional de Camargue et la LPO ont invité la presse et leurs partenaires à l'enlèvement par hélicoptère de poteaux électriques haute tension situés dans la ZPS du parc. Cette opération qui s'inscrit dans un chantier très important de sécurisation de l'alimentation électrique, participe à la protection de l'environnement par la dépose sur quatre ans (2006-2009) de 12 km de lignes hautes tension aériennes. Ces travaux représentent un investissement d'EDF de 1 700 000 d'euros. De manière plus générale, la qualité de l'avifaune est un indicateur essentiel de la santé environnementale des milieux. Si les ouvrages électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, ils peuvent toucher les espèces de grande envergure comme les rapaces et les cigognes. Aussi la LPO et EDF se sont associés par une charte de partenariat régionale signée le 1 juin 2007 dans l'objectif d'intensifier

ensemble les actions sur le terrain pour diminuer l'impact des ouvrages électriques sur l'avifaune particulièrement en zone Natura 2000.

• Catherine Hertog, EDF Avignon, catherine.hertog@edf.fr
Benjamin Kabouche, LPO PACA, benjamin.kabouche@lpo.fr



Les principales informations sur nature 2000 se trouvent sur les sites Internet des structures administratives chargées de leur mise en place, c'est-à-dire la commission européenne et le Ministère chargé de l'environnement le MEDAD.

Pour l'Europe, les informations sont sur le site de la DG environnement de la commission européenne
<http://ec.europa.eu/environment/nature/home.htm>

Dans la rubrique Natura 2000, vous trouverez :

- Les régions biogéographiques
- Suivi des sites Natura 2000
- Le financement de Natura 2000
- Les communications
- Les directives

... et la cartographie des sites Natura 2000.

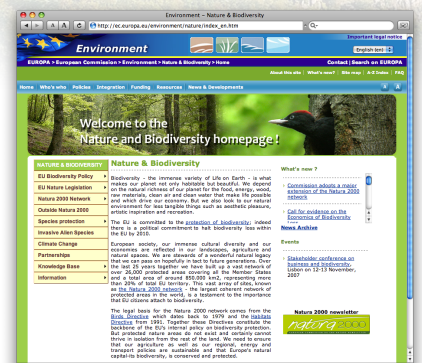
Le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable met lui aussi de très nombreuses informations sur son site internet à l'adresse suivante :

<http://www.natura2000.fr/>

Vous y trouverez la contribution française au projet de préservation des habitats naturels et des espèces (flore et faune sauvage) d'intérêt communautaire. Le tout regroupé sous trois rubriques :

- Découvrir Natura 2000
- Comprendre la démarche
- Agir avec le réseau

Enfin ce sont les DIREN, représentants régionaux du MEDAD, qui sont les interlocuteurs à contacter pour toutes informations locales. Leurs coordonnées figurent sur le site du MEDAD.



Oiseaux et lignes électriques

Bulletin du Comité national avifaune LPO © 2007

Réalisation : LPO Mission Rapaces
62 rue Bague, 75015 Paris
rapaces@lpo.fr

Ont contribué à ce numéro :
Benjamin Kabouche (LPO), Richard Lejeune (ERDF), Didier Lasserre (RTE)
Yvan Tariel (LPO), Michel Mure (FNE)

Ont participé au financement : RTE, ERDF, FNE et les adhérents de la LPO

Création / composition : la tomate bleue

